

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5996**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Assistant de laboratoire

Nouvel intitulé : Assistant de laboratoire biochimie-biologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association des Fondateurs de Laboratoire Biochimie - Ecole Supérieure de Techniciens Biochimie-Biologie	Directeur de l'ESTBB, Directeur de l'ESTBB

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3063 - Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire, 3104 - Industrie pharmaceutique, 3114 - Laboratoires d'analyses médicales extra-hospitaliers

Code(s) NSF :

222r analyse chimique, contrôle de laboratoire des industries chimiques, contrôle industriel des médicaments, 331n Etude et recherche médicale

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'assistant de laboratoire biochimie - biologie exerce les activités suivantes : - Exécution de préparations et d'analyses

- Innovation, adaptation, perfectionnement des techniques
- Entretien, amélioration, gestion des matériels et équipements
- Information et traitement de l'information
- Communication
- Organisation et animation

Dans ces activités, le technicien de laboratoire biochimie - biologie réalise des préparations et analyses qui s'inscrivent :- soit dans un protocole expérimental mis en œuvre pour découvrir et/ou mettre au point de nouveaux produits (médicaments, vaccins, aliments, produits cosmétiques...)

- soit dans des procédures de contrôle, visant à connaître les caractéristiques précises d'un constituant de l'organisme ou d'un produit.

Le technicien de laboratoire veille au bon fonctionnement des équipements et appareils utilisés, assure leur maintenance, leur calibrage régulier et gère l'approvisionnement en consommables.

Le technicien de laboratoire biochimie - biologie collecte les résultats et les stocke selon les procédures établies. Il procède à certains traitements des données et à leur interprétation. Il propose des améliorations techniques ou organisationnelle. Il rédige les comptes rendus d'analyses et les rapports l'interprétation.

Il est capable de présenter oralement ses résultats.

Les capacités et compétences attestées concernent les connaissances et savoirs faire permettant : - de réaliser de manière autonome des analyses et des préparations biologiques, biochimiques et micro biologiques et d'en exploiter rationnellement les résultats.

- de mettre au point de nouvelles techniques, d'adapter des techniques et équipements pour accroître l'efficacité et/ou la sécurité.
- de mettre en service, surveiller, entretenir, améliorer, gérer des matériels et équipements de laboratoire et de gérer les consommables.
- de rechercher une information ciblée et de produire des compte rendus, des rapports...
- de communiquer oralement et par écrit sur son activité, à l'interne et à l'externe, en français et en anglais. Il maîtrise l'outil informatique.
- d'organiser son activité en tenant compte des différentes contraintes, liés à la production, aux normes de sécurité, à l'assurance qualité et à la stratégie globale de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Laboratoires de recherche médicale ou vétérinaire - Industries et entreprises pharmaceutiques, biotechnologiques, cosmétiques, agro-alimentaire
- Laboratoires de contrôle (alimentaires, vétérinaires, environnementaux...)
- Laboratoires de biologie médicale
- Laboratoires d'analyses biomédicales
 - Assistant de laboratoire - Technicien de laboratoire de recherche
- Technicien de laboratoire de recherche et développement
- Technicien de laboratoire de contrôle qualité
- Technicien de laboratoire d'analyses biomédicales
- Technicien de production

En évolution de carrière, le technicien supérieur peut accéder à un poste à responsabilité accrue dans des domaines soit directement liés à son activité initiale (recherche & développement, contrôle qualité, production), soit périphériques (formation, ventes, réglementation...)

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

J1302 : Analyses médicales

Réglementation d'activités :

Uniquement pour exercer dans l'analyse biomédicale, secteur pour lequel le titre bénéficie d'une reconnaissance officielle tant dans le secteur privé (Arrêté du 31 décembre 1986, J.O. du 14 janvier 1987) que dans la fonction publique hospitalière (Décret n° 97-829 du 4 septembre 1997 - J.O. du 11 septembre 1997)

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification comprend six composantes : - Exécution de préparations et d'analyses

- Innovation, adaptation, perfectionnement des techniques
- Entretien, amélioration, gestion des matériels et équipements
- Information et traitement de l'information
- Communication
- Organisation et animation

Pour les personnes ayant suivi un cycle de formation, la certification est globale ou partielle

Les évaluations se composent de contrôles des connaissances écrits et oraux, de comptes-rendus et d'épreuves pratiques en laboratoire, de recherche documentaires, d'exposés, d'études de cas et de l'évaluation de stages en milieu professionnel.

Pour les personnes en VAE, la certification la certification est globale ou partielle. Elle s'appuie sur les six composantes et leurs compétences associées.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Président : Directeur de l'ESTBB Adjoint du directeur de l'ESTBB 6 enseignants 6 professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Directeur de l'ESTBB Adjoint du directeur de l'ESTBB 2 enseignants 2 Professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 6 mai 1993 publié au Journal Officiel du 27 mai 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur de laboratoire biochimie-biologie de l'école supérieure de technicien biochimie-biologie de la faculté catholique des sciences de Lyon'.

Observations : Rétroactivité depuis 1954

Arrêté du 10 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement

technologique sous l'intitulé 'Technicien supérieur de laboratoire biochimie-biologie'.

Arrêté du 3 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles.

Enregistrement pour deux ans, au niveau III, sous l'intitulé Assistant de laboratoire, avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2010.

Pour plus d'informations

Statistiques :

30 à 60 titulaires de la certification / an
<http://adafacs.free.fr>

Autres sources d'information :

www.estbb.org www.estbb.fr
www.univ-catholyon.fr
<http://www.estbb.fr>

Lieu(x) de certification :

25 rue du Plat 69002 LYON

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole Supérieure de Techniciens Biochimie-Biologie (ESTBB) 25 Rue du Plat
69 288 LYON CEDEX 02

Historique de la certification :

1954 - 1971 : diplôme de Biochimie Pratique
1971 - 1993 : diplôme de Technicien de Laboratoire Biochimie - Biologie clinique de l'Ecole Supérieure de Technicien(ne)s Biochimie - Biologie de la Faculté Catholique des Sciences de Lyon.
1993 - 1996 : Titre de Technicien supérieur de laboratoire biochimie-biologie de l'Ecole supérieure de techniciens biochimie-biologie de la Faculté Catholique des Sciences de Lyon
1997 - 2005 : Titre de Technicien supérieur de laboratoire biochimie-biologie
2006 - 2007 : Titre d'Assistant de laboratoire biochimie-biologie.

Certification précédente : Assistant de laboratoire biochimie-biologie

Certification suivante : Assistant de laboratoire biochimie-biologie